

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE BRIATEXTE (2)

Numéro SIRET : 21810039400012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GAILL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE BRIATEXTE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	46
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	51
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	55

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	57
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	62
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	64

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	67
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	68
B3.1 - Etat des provisions constituées	69
B3.2 - Etalement des provisions	71
B4 - Etat des charges transférées	72
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	73
B6 - Prêts	74
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	75
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	76
B7.3 - Etat des emprunts garantis	77
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	78
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	79
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	80
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	81
B7.8 - Autres engagements donnés	82
B7.9 - Autres engagements reçus	83
B8 - Subventions versées	84
B9 - Etat du personnel	86
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	89
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	90
B11.2 - Liste des établissements publics créés	91
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	92
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	93
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	94
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	96
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	97
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	98
D3 - Décisions en matière de taux	100
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	101
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	102
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	104
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	105
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	106

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale	2047
-------------------	------

Informations fiscales (N-2)

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	120229
--	--------

Informations financières – ratios

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	446,45
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	501,49
3	Dépenses d'équipement brut / population	355,95
4	Encours de dette / population (2) (3)	220,18
5	DGF / population	91,61
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	40,96 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,7088 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	70,98 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	43,9043 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-22,83 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprises des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

I
C1

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 227 098,22	1 463 957,46	397 190,03	A1 634 049,27
Investissement	298 449,35	283 030,33	(3)	A2 2 668,39
Fonctionnement	928 648,87	1 180 927,13	(4)	A3 631 380,88

		RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II	122 336,00	III + IV	3 783,00	B1 -118 553,00
Investissement	I	122 336,00	III	3 783,00	B2 -118 553,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) / (5)	
TOTAL	A1 + B1	515 496,27	
Investissement	A2 + B2	-115 884,61	
Fonctionnement	A3 + B3	631 380,88	

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après la voie du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 122 336,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
160	Opération d'équipement n° 160	44 055,00
161	Opération d'équipement n° 161	2 100,00
254	Opération d'équipement n° 254	10 050,00
262	Opération d'équipement n° 262	30 875,00
263	Opération d'équipement n° 263	5 095,00
269	Opération d'équipement n° 269	4 764,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	25 397,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 783,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 783,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

II
B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numero	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulés si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II
B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	41 416,00	25 397,00	28 899,00	28 899,00	54 296,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	428 295,00	92 175,00	372 180,00	372 180,00	464 355,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	216 970,88	4 764,00	333 236,00	333 236,00	338 000,00
Total des dépenses d'équipement		686 681,88	122 336,00	734 315,00	734 315,00	856 651,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 480,00	0,00	58 810,00	58 810,00	58 810,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		60 480,00	0,00	58 810,00	58 810,00	58 810,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		747 161,88	122 336,00	793 125,00	793 125,00	915 461,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	747 161,88	122 336,00	793 125,00	793 125,00	915 461,00
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	915 461,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	47 605,00	3 783,00	115 877,00	115 877,00	119 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		47 605,00	3 783,00	115 877,00	115 877,00	119 660,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 746,85	0,00	48 200,00	48 200,00	48 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	200 000,00	0,00	115 884,61	115 884,61	115 884,61
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		245 746,85	0,00	164 084,61	164 084,61	164 084,61
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		293 351,85	3 783,00	279 961,61	279 961,61	283 744,61

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	499 749,62		612 205,00	612 205,00	612 205,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 148,00		16 843,00	16 843,00	16 843,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		513 897,62		629 048,00	629 048,00	629 048,00

TOTAL	807 249,47	3 783,00	909 009,61	909 009,61	912 792,61
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 668,39
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	915 461,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	629 048,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	370 610,00	0,00	391 200,00	391 200,00	391 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	417 960,00	0,00	377 260,00	377 260,00	377 260,00
014	Atténuations de produits	2 002,00	0,00	2 002,00	2 002,00	2 002,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	135 160,00	0,00	135 653,00	135 653,00	135 653,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		925 732,00	0,00	906 115,00	906 115,00	906 115,00
66	Charges financières	20 910,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		946 642,00	0,00	925 115,00	925 115,00	925 115,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	499 749,62		612 205,00	612 205,00	612 205,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 148,00		16 843,00	16 843,00	16 843,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		513 897,62		629 048,00	629 048,00	629 048,00

TOTAL	1 460 539,62	0,00	1 554 163,00	1 554 163,00	1 554 163,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 554 163,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	17 001,00	0,00	10 492,73	10 492,73	10 492,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 024,00	0,00	32 945,00	32 945,00	32 945,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	344 975,00	0,00	330 975,00	330 975,00	330 975,00
731	Fiscalité locale	382 206,00	0,00	405 481,00	405 481,00	405 481,00
74	Dotations et participations (3)	287 451,00	0,00	240 773,00	240 773,00	240 773,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 780,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	515 496,27
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 554 163,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	629 048,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	58 810,00	0,00	58 810,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	802 355,00		802 355,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	54 296,00	0,00	54 296,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		915 461,00	0,00	915 461,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	915 461,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	391 200,00		391 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	377 260,00		377 260,00
014	Atténuations de produits	2 002,00		2 002,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	135 653,00	0,00	135 653,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	19 000,00	0,00	19 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 843,00	16 843,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		612 205,00	612 205,00
Dépenses de fonctionnement – Total		925 115,00	629 048,00	1 554 163,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 554 163,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 200,00	0,00	48 200,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	119 660,00	0,00	119 660,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 843,00	16 843,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		612 205,00	612 205,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		167 860,00	629 048,00	796 908,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 668,39
--	-----------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	115 884,61
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	915 461,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 492,73		10 492,73
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 945,00		32 945,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	330 975,00		330 975,00
731	Fiscalité locale	405 481,00		405 481,00
74	Dotations et participations (8)	240 773,00		240 773,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	18 000,00	0,00	18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 038 666,73	0,00	1 038 666,73

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	515 496,27
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 554 163,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		747 161,88	122 336,00	0,00	793 125,00	793 125,00	0,00	793 125,00	915 461,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	4 1416,00	25 397,00	0,00	28 899,00	28 899,00	0,00	28 899,00	54 296,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	645 265,88	96 939,00	0,00	705 416,00	705 416,00	0,00	705 416,00	802 355,00
Total des dépenses d'équipement		686 681,88	122 336,00	0,00	734 315,00	734 315,00	0,00	734 315,00	856 651,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 480,00	0,00		58 810,00	58 810,00		58 810,00	58 810,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
200	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières		60 480,00	0,00	0,00	58 810,00	58 810,00	0,00	58 810,00	58 810,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		747 161,88	122 336,00	0,00	793 125,00	793 125,00	0,00	793 125,00	915 461,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) **0,00**

Total des dépenses d'investissement cumulées 915 461,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	607 249,47	3 783,00	793 125,00	793 125,00	796 908,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	47 605,00	3 783,00	115 877,00	115 877,00	119 660,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	47 605,00	3 783,00	115 877,00	115 877,00	119 660,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 746,85	0,00	48 200,00	48 200,00	48 200,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	45 746,85	0,00	48 200,00	48 200,00	48 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	93 351,85	3 783,00	164 077,00	164 077,00	167 860,00
021 Virement de la section de fonctionnement	499 749,62		612 205,00	612 205,00	612 205,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 148,00		16 843,00	16 843,00	16 843,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	513 897,62		629 048,00	629 048,00	629 048,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) **2 668,39**

Affectation au compte 1068 (8) **115 884,61**

Total des recettes d'investissement cumulées 915 461,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	747 161,88	122 336,00	0,00	793 125,00	793 125,00	0,00	793 125,00	III = I + II 915 461,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	41 416,00	25 397,00	0,00	28 899,00	28 899,00	0,00	28 899,00	54 296,00
204181 Autres org pub - Biens mob, mat, études	22 120,00	25 397,00		9 603,00	9 603,00	0,00	9 603,00	35 000,00
2046 Attributions compensation investissement	19 296,00	0,00		19 296,00	19 296,00	0,00	19 296,00	19 296,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	645 265,88	96 939,00	0,00	705 416,00	705 416,00	0,00	705 416,00	802 355,00
Total des dépenses d'équipement	686 681,88	122 336,00	0,00	734 315,00	734 315,00	0,00	734 315,00	856 651,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	60 480,00	0,00		58 810,00	58 810,00		58 810,00	58 810,00
1641 Emprunts en euros	59 880,00	0,00		57 210,00	57 210,00		57 210,00	57 210,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	600,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
18 Cpte de liaison : affectation (Ba, régle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00			0,00		
Total des dépenses financières	60 480,00	0,00	0,00	58 810,00	58 810,00	0,00	58 810,00	58 810,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	747 161,88	122 336,00	0,00	793 125,00	793 125,00	0,00	793 125,00	915 461,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement <i>antérieur</i>	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
160	ACHAT DE MATERIEL		67 691,09	44 055,00	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
161	ACQUISITION DE TERRAINS ET BATIS		48 317,53	2 100,00	24 900,00	24 900,00	0,00	24 900,00
165	INVESTISSEMENT VOIRIE		249 676,83	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
193	STADE :REFECTION TERRAINS/ MAIN COURANTE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
225	AIRE DE LOISIRS		0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00
254	TRAVAUX SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX		31 878,24	10 050,00	19 950,00	19 950,00	0,00	19 950,00
261	ADRESSAGE		0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00
262	CIMETIERE		1 902,42	30 875,00	34 125,00	34 125,00	0,00	34 125,00
263	PLANTATION ARBRES		4 691,62	5 095,00	14 905,00	14 905,00	0,00	14 905,00
265	PROPRETE DANS LA VILLE		18 433,32	0,00	9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00
266	ECLAIRAGE PETANQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
267	AMENAGEMENT CENTRE BOURG		504,11	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00
268	Installation compteur d'eau		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
269	Aménagement des berges du Dadou		11 834,40	4 764,00	43 236,00	43 236,00	0,00	43 236,00
270	Voies cyclables		0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
271	TERRAIN MULTISPORTS		0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
272	TERRAIN FOOT 5		0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
TOTAL			434 929,56	96 939,00	705 416,00	705 416,00	0,00	705 416,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 160
LIBELLE : ACHAT DE MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		67 691,09	a 44 055,00	37 500,00	b 37 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 691,09	44 055,00	37 500,00	37 500,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	44 055,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	8 653,86	0,00	7 500,00	7 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	59 037,23	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 3 783,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	3 783,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	3 783,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-77 772,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS ET BATIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 317,53	a 2 100,00	24 900,00	b 24 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 317,53	2 100,00	24 900,00	24 900,00
2111	Terrains nus	1 431,28	2 100,00	9 900,00	9 900,00
2115	Terrains bâtis	46 886,25	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-27 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 165
LIBELLE : INVESTISSEMENT VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		249 676,83	a 0,00	90 000,00	b 90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	249 676,83	0,00	90 000,00	90 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	249 676,83	0,00	90 000,00	90 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-90 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 193
LIBELLE : STADE :REFECTION TERRAINS/ MAIN COURANTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 225
LIBELLE : AIRE DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	29 000,00	b
			0,00		29 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-29 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 254
LIBELLE : TRAVAUX SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		31 878,24	a	10 050,00	b	19 950,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	31 878,24	10 050,00	19 950,00		19 950,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	31 878,24	10 050,00	19 950,00		19 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 261
LIBELLE : ADRESSAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	17 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-17 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 262
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 902,42	a 30 875,00	34 125,00	b 34 125,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 902,42	30 875,00	34 125,00	34 125,00
2116	Cimetières	1 902,42	30 875,00	9 125,00	9 125,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-65 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 263
LIBELLE : PLANTATION ARBRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 691,62	a 5 095,00	14 905,00	b 14 905,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 691,62	5 095,00	14 905,00	14 905,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 691,62	5 095,00	14 905,00	14 905,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	1 117,00	d 1 117,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	1 117,00	1 117,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	1 117,00	1 117,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 883,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 265
LIBELLE : PROPRETE DANS LA VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		18 433,32	a 0,00	9 800,00	b 9 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 433,32	0,00	9 800,00	9 800,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2181	Install. générales aménagements	18 433,32	0,00	3 800,00	3 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 800,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 266
LIBELLE : ECLAIRAGE PETANQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 267
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		504,11	a	160 000,00	b
			0,00		160 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	504,11	0,00	160 000,00	160 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	504,11	0,00	160 000,00	160 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-160 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 268
LIBELLE : Installation compteur d'eau
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 269
LIBELLE : Aménagement des berges du Dadou
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 834,40	a 4 764,00	43 236,00	b 43 236,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 834,40	4 764,00	43 236,00	43 236,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 834,40	4 764,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	43 236,00	43 236,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-48 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 270
LIBELLE : Voies cyclables
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	40 000,00	b
			0,00		40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 271
LIBELLE : TERRAIN MULTISPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	75 000,00	b 75 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	43 000,00	d 43 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	12 300,00	12 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-32 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 272
LIBELLE : TERRAIN FOOT 5
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	110 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	71 760,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	71 760,00	71 760,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	41 760,00	41 760,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-38 240,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	607 249,47	3 783,00	793 125,00	793 125,00	796 908,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	47 605,00	3 783,00	115 877,00	115 877,00	119 660,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	16 585,00	0,00	63 260,00	63 260,00	63 260,00
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
1323 Subv. non transf. Départements	26 420,00	0,00	12 300,00	12 300,00	12 300,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	1 117,00	1 117,00	1 117,00
1328 Autres subventions déquip. non transf.	4 600,00	3 783,00	30 000,00	30 000,00	33 783,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1698 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	47 605,00	3 783,00	115 877,00	115 877,00	119 660,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 746,85	0,00	48 200,00	48 200,00	48 200,00
1021 Dotation	3 774,55	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	11 972,30	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
10226 Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (Ba,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	45 746,85	0,00	48 200,00	48 200,00	48 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	93 351,85	3 783,00	164 077,00	164 077,00	167 860,00
021 Virement de la section de fonctionnement	499 749,62		612 205,00	612 205,00	612 205,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 148,00		16 843,00	16 843,00	16 843,00
28041512 Subv. Gprt : Bâtiments, installations	4 069,00		4 069,00	4 069,00	4 069,00
280415332 ADM : Bâtiments, installations	4 235,00		4 235,00	4 235,00	4 235,00
28041581 Autres gpts-Biens mob., mat. et études	1 986,00		3 395,00	3 395,00	3 395,00
2804181 Autres org pub - Biens mob., mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
28046 Attributions compensation investissement	3 858,00		5 144,00	5 144,00	5 144,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	513 897,62	I	629 048,00	II	629 048,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Saut 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour comptes de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

		DEPENSES						III	
								B	
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 460 539,62	0,00	0,00	1 554 163,00	1 554 163,00	0,00	1 554 163,00	1 554 163,00
011	Charges à caractère général (3)	370 610,00	0,00	0,00	391 200,00	391 200,00	0,00	391 200,00	391 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	417 960,00	0,00		377 260,00	377 260,00		377 260,00	377 260,00
014	Atténuations de produits	2 002,00	0,00		2 002,00	2 002,00		2 002,00	2 002,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	135 160,00	0,00	0,00	135 653,00	135 653,00	0,00	135 653,00	135 653,00
6586	Frais fonctionnellement des groupes délégués	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	925 732,00	0,00	0,00	906 115,00	906 115,00	0,00	906 115,00	906 115,00
66	Charges financières	20 910,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	20 910,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
	Total des dépenses réelles	946 642,00	0,00	0,00	925 115,00	925 115,00	0,00	925 115,00	925 115,00
023	Virement à la section d'investissement	499 749,62			612 205,00	612 205,00		612 205,00	612 205,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 148,00			16 843,00	16 843,00		16 843,00	16 843,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	513 897,62			629 048,00	629 048,00		629 048,00	629 048,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 554 163,00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
013	Atténuations de charges (2)	17 001,00	0,00	10 492,73	10 492,73	10 492,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 024,00	0,00	32 945,00	32 945,00	32 945,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	344 975,00	0,00	330 975,00	330 975,00	330 975,00
731	Fiscalité locale	382 206,00	0,00	405 481,00	405 481,00	405 481,00
74	Dotations et participations (2)	287 451,00	0,00	240 773,00	240 773,00	240 773,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	14 780,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	Total des recettes de gestion des services	1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

515 496,27

Total des recettes de fonctionnement cumulées **1 554 163,00**

- (1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour l'information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour l'information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 460 539,62	I	0,00	1 554 163,00	1 554 163,00	0,00	1 554 163,00	1 554 163,00
011	Charges à caractère général (4)	370 610,00	0,00	0,00	391 200,00	391 200,00	0,00	391 200,00	391 200,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60621	Combustibles	8 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations Immobilières	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61358	Autres	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	31 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	22 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6161	Multirisques	10 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6168	Autres primes d'assurance	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	210,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6288	Autres services extérieurs	42 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
63512	Taxes foncières	3 100,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	417 960,00	0,00		377 260,00	377 260,00		377 260,00	377 260,00
6218	Autre personnel extérieur	7 570,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	0,00		260,00	260,00		260,00	260,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00		5 200,00	5 200,00		5 200,00	5 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	228 600,00	0,00		192 000,00	192 000,00		192 000,00	192 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 000,00	0,00		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
64113	NBI	700,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	200,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
64131	Rémunérations	50 340,00	0,00		50 800,00	50 800,00		50 800,00	50 800,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 000,00	0,00		40 600,00	40 600,00		40 600,00	40 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	58 400,00	0,00		56 400,00	56 400,00		56 400,00	56 400,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00		15 500,00	15 500,00		15 500,00	15 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	2 002,00	0,00		2 002,00	2 002,00		2 002,00	2 002,00
739211	Attribution de compensation	2 002,00	0,00		2 002,00	2 002,00		2 002,00	2 002,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour l'information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour l'information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	135 160,00	0,00	0,00	135 653,00	135 653,00	0,00	135 653,00	135 653,00
65311	Indemnités de fonction	67 000,00	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	26 400,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	24 000,00	0,00		24 093,00	24 093,00	0,00	24 093,00	24 093,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	925 732,00	0,00	0,00	906 115,00	906 115,00	0,00	906 115,00	906 115,00
66	Charges financières	20 910,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 910,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	20 910,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
	Total des dépenses réelles	946 642,00	0,00	0,00	925 115,00	925 115,00	0,00	925 115,00	925 115,00
023	Virement à la section d'investissement	499 749,62			612 205,00	612 205,00		612 205,00	612 205,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 148,00			16 843,00	16 843,00		16 843,00	16 843,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	14 148,00			16 843,00	16 843,00		16 843,00	16 843,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	513 897,62			629 048,00	629 048,00		629 048,00	629 048,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
013	Atténuations de charges (3)	17 001,00	0,00	10 492,73	10 492,73	10 492,73
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 001,00	0,00	10 492,73	10 492,73	10 492,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 024,00	0,00	32 945,00	32 945,00	32 945,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Réd. occupation dom. public	240,00	0,00	245,00	245,00	245,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 084,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	30 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 700,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	344 975,00	0,00	330 975,00	330 975,00	330 975,00
73211	Attribution de compensation	327 975,00	0,00	327 975,00	327 975,00	327 975,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	17 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
731	Fiscalité locale	382 206,00	0,00	405 481,00	405 481,00	405 481,00
73111	Impôts directs locaux	364 206,00	0,00	384 481,00	384 481,00	384 481,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	17 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73154	Droits de place	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	287 451,00	0,00	240 773,00	240 773,00	240 773,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	98 487,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
741121	DSR des communes	111 704,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
741127	DNP des communes	33 305,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	120,00	120,00	120,00
744	FCTVA	2 360,00	0,00	3 490,00	3 490,00	3 490,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	0,00	0,00	44 163,00	44 163,00	44 163,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	41 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 780,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
752	Revenus des Immeubles	14 480,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
75888	Autres	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 081 437,00	0,00	1 038 666,73	1 038 666,73	1 038 666,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dd au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6815.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 047 205,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 047 205,00									
1745624	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	18/09/2018	2018-10-31	28/02/2019	150 000,00	F		1,620	1,620	EURO	A	C	N	A-1
7054984	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	08/02/2011	2011-05-01	26/07/2011	70 000,00	F		3,770	3,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
71738	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	29/01/2014	2014-04-12	31/07/2014	120 000,00	F		2,645	2,645	EURO	A	C	O	A-1
CONTRAT N°193440EUR0193826	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/12/2001	2002-01-01	01/01/2002	78 205,00	F		5,680	5,680	EURO	A	C	N	A-1
CONTRAT N°9224314	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	09/07/2012	2012-08-30	05/03/2013	400 000,00	V		5,580	5,580	EURO	T	X Autres	N	A-1
DOSSIER 203105	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	28/04/2003	2003-06-06	05/10/2003	229 000,00	F		3,000	3,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'amortissement (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 047 205,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		454 222,58				57 203,86	18 982,50	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		454 222,58				57 203,86	18 982,50	0,00	0,00	0,00
1745624	N	0,00	A-1	112 238,50	11,00	F	1,620	9 404,72	1 818,26	0,00	0,00	0,00
7054964	N	0,00	A-1	36 214,74	8,50	F	3,770	3 685,89	1 313,59	0,00	0,00	0,00
71738	N	0,00	A-1	13 384,44	1,00	F	2,645	13 384,44	408,23	0,00	0,00	0,00
CONTRAT N°193440EUR/0193826	N	0,00	A-1	40 629,85	11,00	F	5,680	2 759,81	2 307,78	0,00	0,00	0,00
CONTRAT N°8224314	N	0,00	A-1	240 000,00	15,00	V	5,580	16 000,00	13 057,20	0,00	0,00	0,00
DOSSIER 203105	N	0,00	A-1	11 755,05	0,75	F	3,000	11 989,00	77,44	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautions reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00			0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00			0,00		0,00
Total général		0,00		454 222,58				57 203,98		18 982,50	0,00		0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur Jusqu'à 3 ou multiplieur Jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur Jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant d0 couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS

IV - ANNEXES

IV
B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)					Autres indices
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	454 222,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swapion)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros					0
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notional de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
B1.5**

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Effet de l'instrument de couverture		Catégorie d'emprunt (8)	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Charges c/688	Produits c/768			
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
Total									0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV - ANNEXES			IV
	ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES			B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

**IV
B2**

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS	IV
B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	B3.2

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étatement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**IV
B6**

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail Immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affactation spéciale (2)	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affactation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : plafonné (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (CCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	76 186,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	76 186,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 038 666,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	7,34

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cise d'ori- gine du con- trat	Designation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)			
									Part Investissement	Part fonctionneme nt II	Part financeme nt III	
				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité soumette un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					24 093,00
65748	1	Subvention annuelle aux associations	ASB ASSOCIATION SPORTIVE BRIATEXTOISE	Association	4 872,00
65748	2	Subvention annuelle aux associations	GYMNIQUE BRIATEXTOISE	Association	4 533,00
65748	3	Subvention annuelle aux associations	SPORTING CLUB BRIATEXTOIS	Association	3 741,00
65748	8	Subvention annuelle aux associations	ECOLE JUDO BRIATEXTE	Association	606,00
65748	9	Subvention annuelle aux associations	RANDO CRETES ASSOC	Association	299,00
65748	10	Subvention annuelle aux associations	ARTS ET CULTURE PAYS BRIATEXTOIS	Association	185,00
65748	11	Subvention annuelle aux associations	OCEAN DU SOUFFLE ASSOCIATION	Association	250,00
65748	14	Subvention annuelle aux associations	BRIATEXTE ENSEMBLE	Association	1 190,00
65748	15	Subvention annuelle aux associations	APEL ASSO PARENTS ECOLE LIBRE	Association	312,00
65748	17	Subvention annuelle aux associations	LES RIVES JARDINS PARTAGES ASSOCIATION	Association	418,00
65748	18	Subvention annuelle aux associations	JSP GRAULHET ASSOCIATION	Association	200,00
65748	19	Subvention annuelle aux associations	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	200,00
65748	21	Subvention annuelle aux associations	FNACA	Association	80,00
65748	23	Subvention annuelle aux associations	ADDAH DEF DROITS ACCIDENTES HANDICAP	Association	80,00
65748	24	Subvention annuelle aux associations	AIDE DOMICILE EN MILIEU RURAL	Association	197,00
65748	25	Subvention annuelle aux associations	ASSOCIATION LAIQUE DU RPI	Association	1 150,00
65748		Subvention annuelle aux associations	BRIATEXTE BASKET CLUB	Association	1 681,00
65748		Subvention annuelle aux associations	AAPMA DE BRIATEXTE ASSO PECHE	Association	800,00
65748		Subvention annuelle aux associations	PETANQUE BRIATEXTOISE	Association	490,00
65748		Subvention annuelle aux associations	SOCIETE DE CHASSE DE BRIATEXTE	Association	395,00
65748		Subvention annuelle aux associations	BROUSSARD CLUB	Association	164,00
65748		Subvention annuelle aux associations	ASSO SPORTIVE BRIAT ARTS MARTIAUX	Association	1 120,00
65748		Subvention annuelle aux associations	ANCIENS COMBATTANTS ASSOC	Association	155,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Subvention annuelle aux associations	PREVENTION ROUTIERE ASSOC	Association	120,00
65748		Subvention annuelle aux associations	CORPS VIVANT	Association	170,00
65748		Subvention annuelle aux associations	LOU'S PITCHOUN'S	Association	185,00
65748		Subvention annuelle aux associations	LA BRITESTOLE	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	2,00	8,00	5,00	1,97	6,97
Adjoint technique territorial	C	4,00	2,00	6,00	3,00	1,97	4,97
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	2,00	11,00	8,00	1,97	9,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT98500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animalier.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cifs.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique – CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-9-5* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1-343-9 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).

343-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-1-12 : Collaborateurs de groupes d'états.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 333-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 1 place du Monument 81390 Briatexte (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

IV
B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		57 210,00	I 57 210,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		57 210,00	57 210,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	57 210,00	57 210,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	57 210,00	122 336,00	0,00	179 546,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		677 248,00	III 677 248,00
Ressources propres externes de l'année (a)		48 200,00	48 200,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	7 200,00	7 200,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	41 000,00	41 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		629 048,00	629 048,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	4 069,00	4 069,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	4 235,00	4 235,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	3 395,00	3 395,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	5 144,00	5 144,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	612 205,00	612 205,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	677 248,00	3 783,00	2 668,39	115 884,61	799 584,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 179 546,00
Ressources propres disponibles	IV 799 584,00
Solde	V = IV – II (8) 620 038,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

**IV
D1**

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

IV
D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations Intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre Inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE – total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 931 000,00	4,81	36,99	0,00	714 277,00	4,81
TFPNB	41 000,00	6,37	62,90	0,00	41 100,00	6,37
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Acquisitions d'immobilisations		0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
	Autres dépenses éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Dotations et subventions reçues		0,00
	Autres recettes éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
	Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

COMMUNE DE BRIATEXTE (M57) - COMMUNE DE BRIATEXTE - BP - 2023

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	Montant
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Dépenses et recettes, directs et indirects, afférents à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

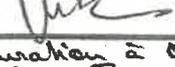
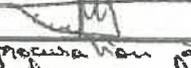
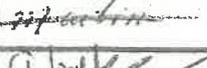
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2023

Présenté par (1), *Le Maire*
 A Mairie de Briatexte, le 28/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Mairie de Briatexte, le 28/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. GLADE Alain , Maire	
002. ANGOSTO Richard , 1er ADJOINT	
003. GROSJEAN-BALARD Carole , 2ème ADJOINTE	<i>Carole Grosjean-Balard</i>
004. PONTIER Michel , 3ème ADJOINT	
005. MONMAYRAN Michèle , 4ème ADJOINTE	
006. SAVIGNOL Hugues , 5ème ADJOINT	
007. LLORDEN Anne-Marie , CONSEILLERE	<i>procurateur à Mme Martine Francine</i>
008. CLARAZ-ANGOSTO Martine , CONSEILLERE	<i>procurateur à M. Angosto Richard</i>
009. PELIZZON Philippe , CONSEILLER	
010. PELLIZZARI Gérard , CONSEILLER	<i>procurateur à M. Pontier Michel</i>
011. MARTINEZ Francine , CONSEILLERE	
012. LAGATTU Laetitia , CONSEILLERE	<i>procurateur à M. Pelizzon Philippe</i>
013. HAAS Valérie , CONSEILLERE	<i>procurateur à M. Grosjean-Balard Carole</i>
014. FARGES Cédric , CONSEILLER	
015. MARTINEZ Sonia , CONSEILLERE	
016. SOUBAYE Nicolas , CONSEILLER	
017. MALARTRE Eloïse , CONSEILLERE	
018. GHILACI Marion , CONSEILLERE	<i>procurateur à M. Glade Alain</i>
019. SIRET Gérard , CONSEILLER	<i>procurateur à Mme Malartre Eloïse</i>

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

S²LO

Certifié exécutoire par *le Maire*, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/23, et de la publication le 29/03/23

A. Briateix le 29/03/23

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.



RECETTES INVESTISSEMENT				DEPENSES INVESTISSEMENT			
Chap.	Article	Libellé	RAR	BP 2022	BP +DM 2022	BP 2022	Libellé
001	001	001 - Solde antérieur d'investissement reporté					
		001 Solde antérieur d'investissement					
		TOTAL				18 087,41	
10-		Dotations, fonds divers et réserves					
OPFI	1021	Dotations		59 880,00	59 880,00	59 880,00	
OPFI	10222	FCTVA		600,00	600,00	600,00	
OPFI	10226	Taxe aménagement		60 480,00	60 480,00	60 480,00	
OPFI	1068	Excédent de fct capitalisé					
		TOTAL				245 746,85	
13-		Subvention d'investissement					
OPNI	204181	Sub d'éq versées - Contribution SDET	25 397,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00	
OPNI	2046	Sub d'éq versées - Attribution de compensation inv. AC voirie	25 397,00	19 286,00	19 286,00	19 286,00	
		TOTAL		53 296,00	53 296,00	53 296,00	
21-		Immobilisations corporelles					
161	2111	Terrains nus		6 000,00	6 000,00	6 000,00	
161	2115	Terrains bâtis	2 100,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
262	2116	Cimetière	30 875,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	
263	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 095,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	
193	2128	Autres agencements et aménag. de terrains		20 760,00	20 760,00	20 760,00	
271	2128	Terrain multisports		74 000,00	74 000,00	74 000,00	
272	2128	Terrain foot 5		112 000,00	112 000,00	112 000,00	
254	21314	Constructions bâtiments culturels et sportifs					
262	21316	Constructions équipements du cimetière		34 000,00	34 000,00	34 000,00	
254	21318	Constructions autres bâtiments publics		20 000,00	20 000,00	20 000,00	
265	21351	Propreté dans la ville		10 315,00	10 315,00	10 315,00	
165	2152	Panneaux voirie					
261	2152	Panneaux signalétiques (adressage)		17 000,00	17 000,00	17 000,00	
266	21534	Réseaux d'électrification ECLAIRAGE STADE		6 340,00	6 340,00	6 340,00	
268	2158	Autres install., matériel et outillage techniques		3 490,00	3 490,00	3 490,00	
265	2181	Inst. Génér., agenc., améng. Divers -Propreté dans la ville	10 050,00	24 670,00	24 670,00	24 670,00	
267	2181	Aménagement centre bourg		5 000,00	5 000,00	5 000,00	
160	21828	Autres matériels de transports	44 055,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	
160	21838	Matériel informatique		7 500,00	7 500,00	7 500,00	
160	21848	Matériels bureau et mobiliers		13 350,00	13 350,00	13 350,00	
160	2188	Autres immo corp (autres)		31 150,00	31 150,00	31 150,00	
		TOTAL		465 815,00	552 575,00	552 575,00	
23-		Immobilisations en cours					
269	2312	Aménagement terrain Bergeries du Dadou		33 340,00	33 340,00	33 340,00	
		SOUS TOTAL COMPTE 2312		33 340,00	33 340,00	33 340,00	
165	2315	Voirie		81 405,88	81 405,88	81 405,88	
270	2315	Voies cyclables		40 000,00	40 000,00	40 000,00	
267	2315	Aménagement bourg centre		85 000,00	78 000,00	78 000,00	
		SOUS TOTAL COMPTE 2315		216 405,88	209 405,88	209 405,88	
		TOTAL		249 745,88	242 745,88	242 745,88	
		TOTAL	122 336,00	825 336,88	909 096,88	825 336,88	3 783,00

SOLDES DES RESTES A REALISER

Le 11/01/2023,
Le Maire, Alain GLADE

-118 553,00





COMMUNE DE
BRIATEXTE

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF

S'LO

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023

LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le **budget 2023** peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès des différentes institutions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

BUDGET PRINCIPAL

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

A) Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

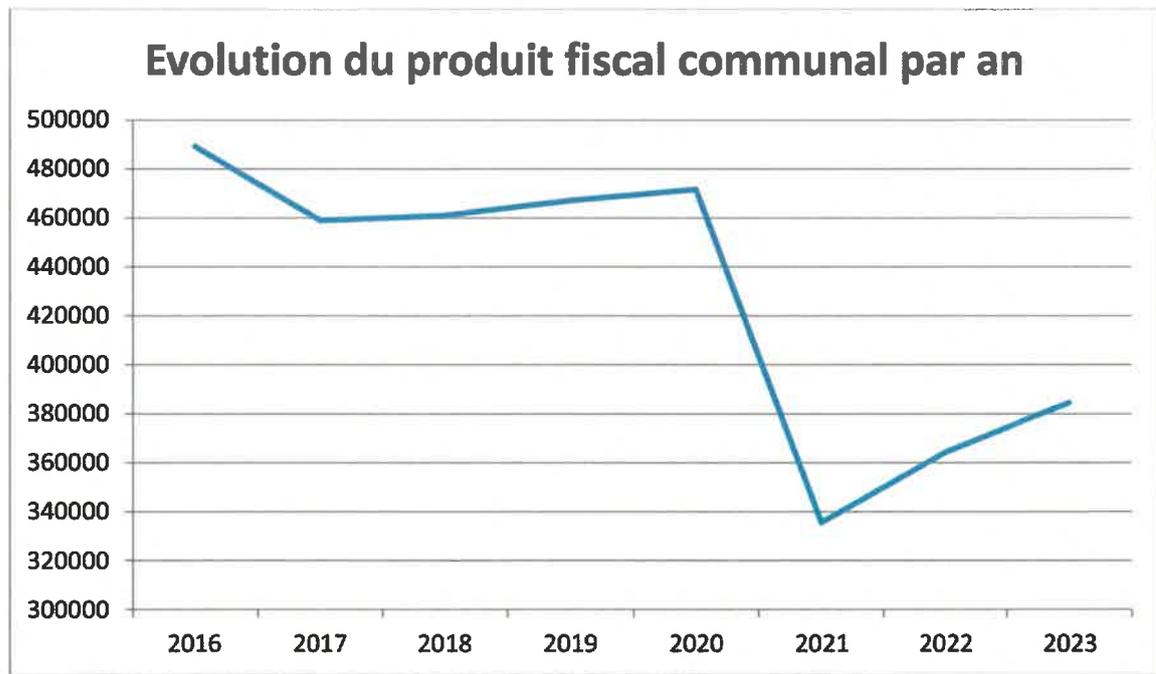
Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 1 554 163.00 euros.

Les trois principaux types de recettes pour une commune sont :

➤ Les impôts locaux

Evolution du produit fiscal de la commune dans le temps :

- En 2021 : Suite à la fiscalisation de la compétence scolaire par la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la commune avait baissé ses taux sur les taxes de foncier bâti et non bâti pour compenser la hausse des taux de la communauté d'agglomération sur ces mêmes taxes. Ceci explique la baisse des produits locaux entre 2020 et 2021.
- L'augmentation du produit fiscal en 2022 et 2023 est la résultante de la hausse des bases des impôts locaux effectuée par les services de l'Etat.



➤ Les dotations versées par l'Etat

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est le principal concours financier de l'Etat aux collectivités territoriales.

La DGF est constituée de 4 composantes :

- **La dotation forfaitaire.** En 2023, cette dotation est estimée à **96 000 €** pour la commune de Briatexte.
- **La dotation de solidarité urbaine et cohésion sociale (DSU) :** destinée aux communes les plus défavorisées. Seules sont éligibles les communes de plus de 5 000 habitants. La commune de Briatexte n'en bénéficie donc pas.
- **La dotation de solidarité rurale (DSR) :** attribuée aux petites communes rurales ayant un faible potentiel financier. Cette dotation comporte 3 fractions :
 - ✓ **Une fraction dite « bourgs-centres » :** Sont éligibles les communes de plus de 10000 habitants, chefs-lieux de canton ou regroupant au moins 15 % de la population du canton. La commune de Briatexte n'est pas éligible à cette fraction.
 - ✓ **Une fraction « péréquation » :** Elle est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants disposant d'un potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier par habitant moyen de leur strate démographique.
 - ✓ **Une fraction cible » :** Elle est destinée aux **10 000 premières communes de moins de 10 000 habitants les plus défavorisées** parmi celles éligibles à l'une des deux premières fractions. Elle est destinée à concentrer l'accroissement de la dotation sur les 10 000 communes rurales les plus fragiles. Cette année la commune de Briatexte est éligible à cette dotation.

- **La dotation nationale de péréquation (DNP)** : attribuée en fonction « d (son potentiel fiscal) et de la pression fiscale (l'effort fiscal).

Les dotations attendues de l'Etat sont estimées à **193 120 € en 2023**.

➤ Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Ces recettes sont constituées essentiellement des produits des concessions de cimetière, des redevances d'occupation du domaine public, du remboursement du personnel communal mis à disposition de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet (CAGG) et du remboursement des frais avancés par la commune au nom de la CAGG pour les compétences scolaires, voirie et assainissement. La prévision de ces recettes en 2023 s'élève à **32 945 €**.

B) Les dépenses de fonctionnement

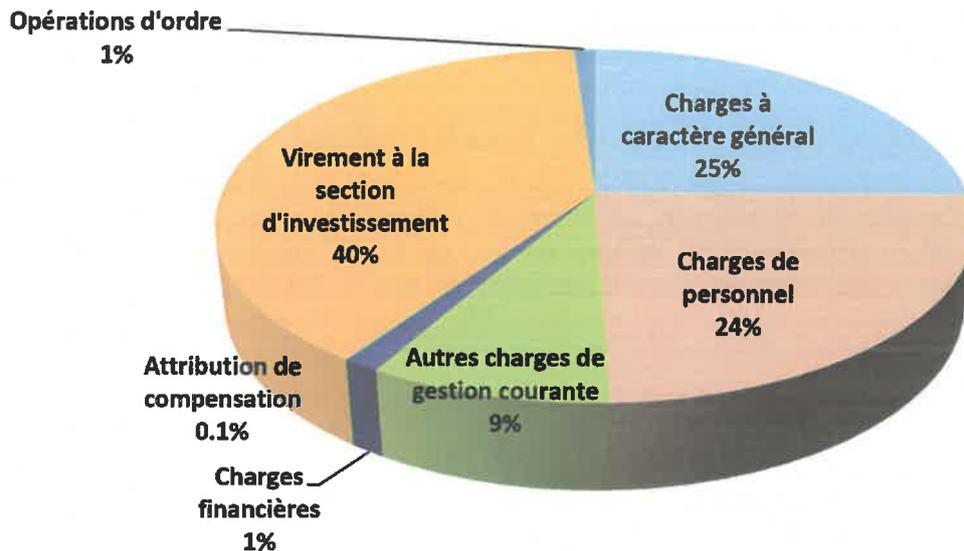
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 1 554 163.00 euros.

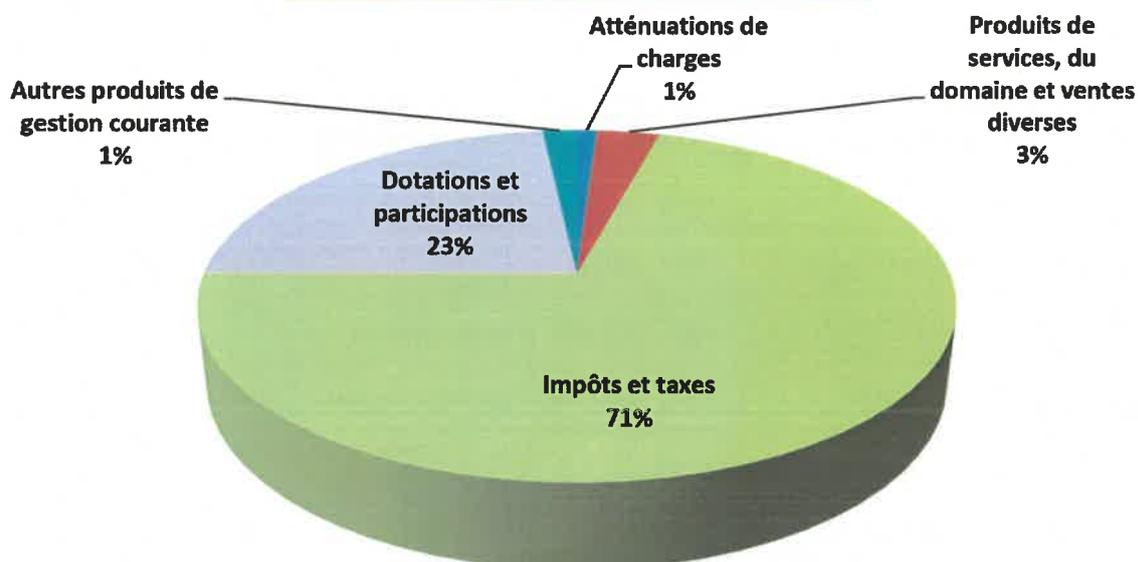
C) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	391 200,00 €	Atténuations de charges	10 492,73 €
Charges de personnel et frais assimilés	377 260,00 €	Produits des services, du domaine et ventes...	32 945,00 €
Autres charges courantes (Indemnités élus, transport scolaire, subv, aux association et CCAS...)	135 653,00 €	Impôts et taxes	736 456,00 €
Attribution de compensation voirie	2 002,00 €	Dotations et participations	240 773,00 €
		Autres produits de gestion courante (revenus d'immeubles...)	18 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	906 115,00 €	TOTAL DES RECETTES COURANTES	1 038 666,73 €
Charges financières	19 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	925 115,00 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 038 666,73 €
Virement à la section d'investissement	612 205,00 €		
Opération d'ordre de transfert entre sections	16 843,00 €	RESULTAT REPORTE	515 496,27 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	629 048,00 €		
TOTAL GENERAL	1 554 163,00 €	TOTAL GENERAL	1 554 163,00 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

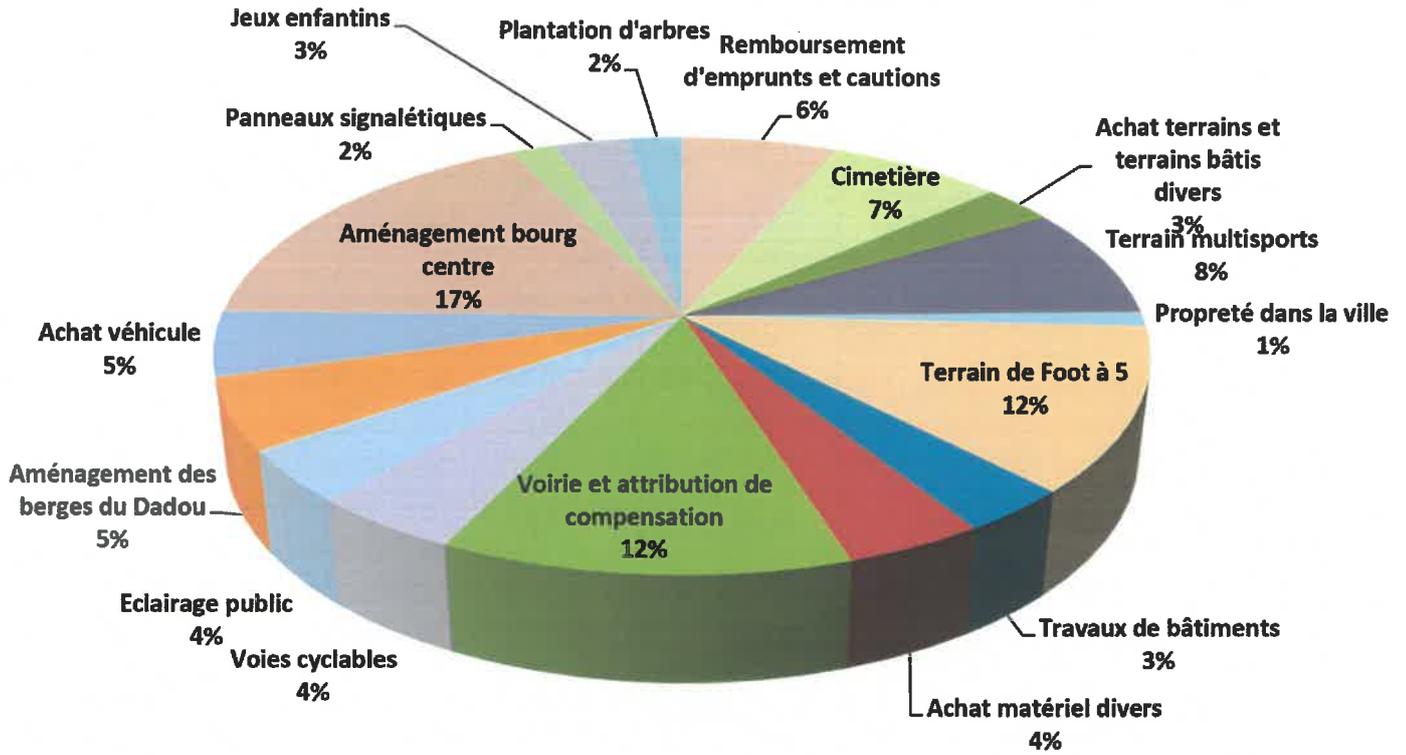
- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **En recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

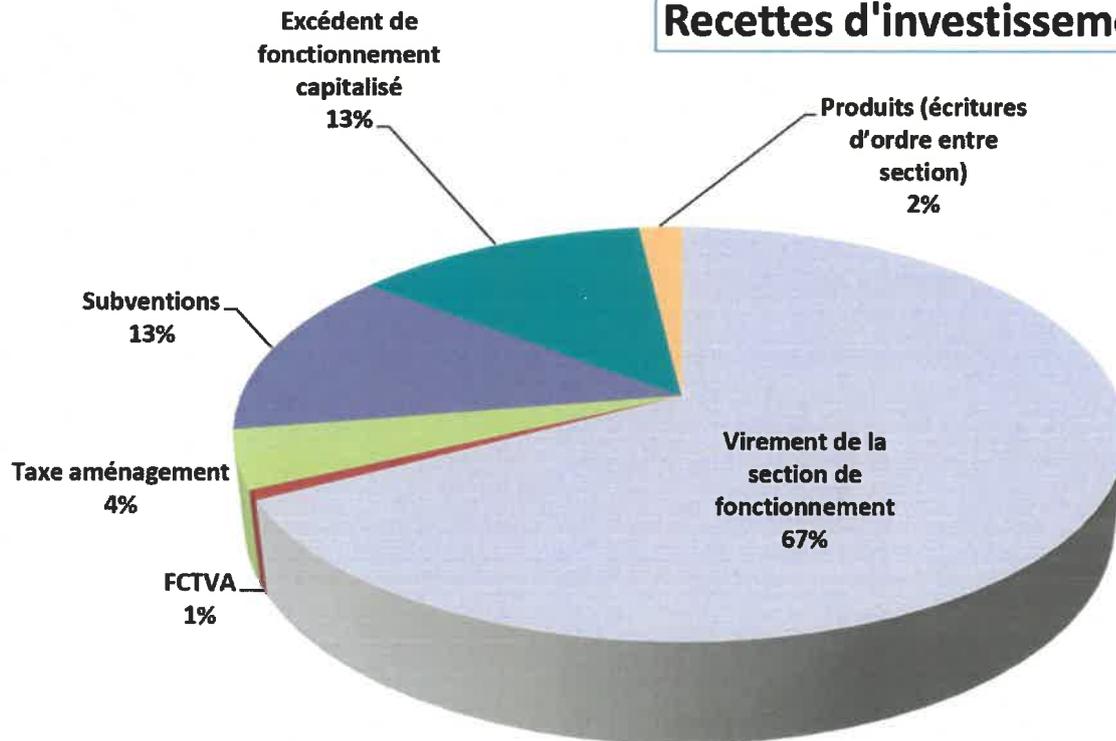
B) Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Solde d'investissement reporté		Solde d'investissement reporté	2 668,39 €
Remboursement d'emprunts et cautions	58 810,00 €	Virement de la section de fonctionnement	612 205,00 €
Achat terrains et travaux cimetièrè	65 000,00 €	FCTVA	7 200,00 €
Achat terrains et terrains bâtis divers	27 000,00 €	Taxe d'aménagement	41 000,00 €
Terrain multisports	75 000,00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	115 884,61 €
Propreté dans la ville	9 800,00 €	Subvention d'investissement	119 660,00 €
Terrain de Foot à 5	110 000,00 €		
Travaux de bâtiments	30 000,00 €		
Achat matériel divers	37 500,00 €		
Voirie et attribution de compensation	109 296,00 €		
Voies cyclables	40 000,00 €		
Eclairage public	35 000,00 €		
Confortement des berges du Dadou	48 000,00 €		
Achat véhicule	44 055,00 €		
Aménagement bourg centre	160 000,00 €		
Panneaux signalétiques	17 000,00 €		
Installation jeux enfantins parc	29 000,00 €		
Plantation d'arbres	20 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	915 461,00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	16 843,00 €
TOTAL	915 461,00 €		915 461,00 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



C) Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Agrandissement du cimetière (achat des terrains et aménagement de l'extension du cimetière).
- Installation d'un terrain multisports.
- Installation d'un terrain de Foot à 5.
- Installation au parc public de jeux enfantins.
- Travaux sur les bâtiments communaux (Fenêtre de toit de la salle « Espace de culture et de loisirs », rénovation des bâtiments des services techniques...).
- Travaux d'économie d'énergie sur l'éclairage public.
- Aménagement des espaces verts et publics : plantation d'arbres.
- Achat d'un véhicule pour les Services Techniques.
- Travaux de réfection de voirie et aménagement de voies cyclables.
- Aménagement du bourg centre.
- Aménagement des berges du Dadou.

D) Les subventions d'investissements prévues :

- De l'Etat : 63 260 € (dont 43 000 € pour le Terrain Multisports et 20 260 € pour le terrain de Foot à 5).
- Du Conseil Régional : 9 200 € (Pour le Terrain Multisports).
- Du Conseil Départemental : 12 300 € (Pour le Terrain Multisports).
- Autres subventions : 34 900 € (Dont 30 000 € de la Fédération Française de Football pour le terrain de Foot à 5, 3 783 € de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet pour l'achat de matériel pour les festivités, 1 117 € de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet pour la plantation d'arbres).

III. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET**A) Recettes et dépenses de fonctionnement :**

	ANNEE BUDGET	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	2022	968 142,00 €	1 102 937,00 €
	2023	925 115,00 €	1 038 666,73 €
Opérations d'ordre	2022	513 897,62 €	
	2023	629 048,00 €	
Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2022		379 102,62 €
	2023		515 496,27 €
TOTAL :	2022	1 482 039,62 €	1 482 039,62 €
	2023	1 554 163,00 €	1 554 163,00 €

Les dépenses de fonctionnement budgétisées en 2023 sont en baisse de 4.5 % par rapport à 2022. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de financer plus largement les dépenses d'investissement.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 612 205.00 € en 2023 contre 499 749.62 € en 2022.

B) Recettes et dépenses d'investissement :

Recettes et dépenses d'investissement réparties comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits reportés 2022 :	122 336,00 €	3 783,00 €
Nouveaux crédits :	793 125,00 €	911 678,00 €
TOTAL :	915 461,00 €	915 461,00 €

C) Informations statistiques et principaux ratios

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs	
Population totale	2047	
Nombre de résidences secondaires	36	
RATIOS	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	452	787
Produit des impositions directes/population	188	609
Recettes réelles de fonctionnement / population	507	972
Dépenses d'équipement brut / population	418	316
Encours de la dette / population	222	677
DGF / population	94	153
Dépenses de personnel / dépenses réelle de fonctionnement	35%	43%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	95%	88%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	82%	34%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	44%	73%

D) Etat de la dette

Objet	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/23	Annuités 2023
CONSTRUCTION ESPACE CULTURE ET LOISIRS	229 000,00	0,00	12 046,44
ACHAT TERRAIN MAISON DE RETRAITE	78 205,00	37 870,04	5 067,59
ACHAT MAISON GAYRAUD	70 000,00	32 528,85	4 999,48
ACHAT POSTE ET CONSTRUCTION SALLE INTERC	400 000,00	224 000,00	29 057,20
CONSTRUCTION SALLE INTERCOMMUNALE	120 000,00	0,00	13 792,67
AMENAGEMENT CENTRE BG - VIDEOSURVEILLANCE	150 000,00	102 833,78	11 222,98
	1 047 205,00	397 232,67	76 186,36

Encours de la dette au 31/12/2022 : 454 222.58 €. Au 31/12/2022 la capacité de désendettement de la commune était de 1.7 ans.

En cours de la dette au 31/12/2023 : 397 232.67 €.

Une convention concernant la location de biens a été signée le 19/10/2011 entre la commune et l'association gérant l'EHPAD de Briatexte. La commune a fait l'acquisition d'équipements et de mobiliers nécessaires à l'exploitation de l'EHPAD. En contrepartie, l'association gérante de l'EHPAD de Briatexte verse une indemnité trimestrielle à la commune de Briatexte qui est égale à la totalité des annuités d'emprunts contractés par la commune pour l'acquisition de biens immobiliers. Ces écritures comptables sont retracées dans un budget annexe dit « EHPAD ».

Les remboursements sous forme d'indemnités de l'association Ages sans frontières arriveront à échéance en juin 2022. Le budget EHPAD devra donc être dissout en 2023.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Annexe

Code général des collectivités territoriales – article L 2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L2343-2, sont assortis en annexe :

1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ; 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;

3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;

4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part du capital ;

b) a garanti un emprunt ;

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.

La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;

5° Supprimé ;

6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;

7° De la liste des délégués de service public ;

8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L 300-5 du code de l'urbanisme ;

9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des contrats de partenariat prévus à l'article L1414-1 ;

10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes

ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes susmentionnées.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT POUR REPRISE ANTICIPÉE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022		RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022					
Chapitre	Libellé	Montant exécuté	Reste à réaliser	Chapitre	Libellé	Montant exécuté	Reste à réaliser
16	Emprunts et dettes assimilés	59 876,96 €		10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	64 207,45 €	
204	Subventions d'équipements versées	26 343,75 €	25 397,00 €	1068	Excédents de fonct. capitalisés	200 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	114 421,49 €	92 175,00 €	13	Subventions d'investissement	4 674,88 €	
23	Immobilisations en cours	97 807,15 €	4 764,00 €	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	14 148,00 €	3 783,00 €
TOTAL DES DEPENSES		298 449,35 €	122 336,00 €	TOTAL DES RECETTES COURANTES		283 030,33 €	3 783,00 €

Excédent d'investissement de l'exercice - 15 419,02 €
 Résultat d'investissement reporté en 2022 18 087,41 €
 Résultat d'investissement cumulé (à reporter N+1) 2 668,39 €
 Solde des reste à réaliser - 118 553,00 €
 Besoin de financement - 115 884,61 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022		RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022			
Chapitre	Libellé	Montant exécuté	Libellé	Chapitre	Montant exécuté
011	Charges à caractère général	339 672,87 €	013	Atténuations de charges	42 215,87 €
012	Charges de personnel	426 635,09 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	67 422,96 €
014	Attribution de compensation voirie	2 002,00 €	73	Impôts et taxes	726 694,91 €
65	Autres charges courantes	125 282,74 €	74	Dotations et participations	292 208,12 €
66	Charges financières	20 908,17 €	75	Autres produits de gestion courante	52 383,21 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	14 148,00 €	76	Produits financiers	2,06 €
TOTAL DES DEPENSES		928 648,87 €	TOTAL DES RECETTES COURANTES		1 180 927,13 €

Excédent de fonctionnement de l'exercice 252 278,26 €
 Résultat de fonctionnement reporté en 2022 379 102,62 €
 Résultat de clôture (résultat cumulé) 631 380,88 €
 Résultat de fonctionnement à reporter N+1 (2023) 515 496,27 €



A Briatexte, le 28/03/2023,
 Le Maire, Alain GLADE

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								
16	1641	Emprunts en euros	59 880,00		59 876,96		3,04	99,99
16	165	Dépôts et cautionnem	600,00				600,00	0,00
160	21828	Autres matériels de	55 000,00				55 000,00	0,00
160	21838	Autre matériel infor	7 500,00				7 500,00	0,00
160	21848	Autres matériels de	13 350,00				13 350,00	0,00
160	2188	Autres	31 150,00		27 127,68		4 022,32	87,09
161	2111	Terrains nus	6 000,00				6 000,00	0,00
161	2115	Terrains bâtis	60 000,00		46 886,25		13 113,75	78,14
165	2152	Installations de voi			2 466,00		-2 466,00	
165	2315	Installations, matér	91 405,88		85 468,64		5 937,24	
193	2128	Autres agencementis e	20 760,00				20 760,00	
204	2041581	Biens mobiliers, mat			2 856,18			
204	204181	Biens mobiliers, mat	34 000,00		7 047,75		26 952,25	

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
204	2046	Attributions de comp	19 296,00		19 296,00		19 296,00	100,00	
254	21314	Bâtiments culturels			594,00		594,00	0,00	
254	21318	Autres bâtiments pub	20 000,00		2 374,09		2 374,09	11,87	
261	2152	Installations de voi	17 000,00				17 000,00	0,00	
262	2116	Cimetière	40 000,00				40 000,00	0,00	
262	21316	Équipements du cimeti	34 000,00				34 000,00	0,00	
263	2121	Plantations d'arbres	12 000,00		2 498,40		2 498,40	20,82	
265	21351	Bâtiments publics	10 315,00				10 315,00	0,00	
265	2181	Installations généra	24 670,00		18 433,32		18 433,32	74,72	
266	21534	Réseaux d'électrific	6 340,00		6 336,00		6 336,00	99,94	
267	2181	Installations généra	5 000,00		4 222,68		4 222,68	84,45	
267	2315	Installations, matér	78 000,00		504,11		504,11	0,65	
268	2158	Autres installations	3 490,00		3 483,07		3 483,07	99,51	
269	2312	Agencements et aména	33 340,00		11 834,40		11 834,40	35,50	
270	2315	Installations, matér	40 000,00				40 000,00	0,00	
271	2128	Autres agencements c	74 000,00				74 000,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
272	2128	Autres agencements e	112 000,00				112 000,00	0,00
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT			909 096,88	301 305,53	2 856,18	298 449,35	610 647,53	32,83
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT			909 096,88	301 305,53	2 856,18	298 449,35	610 647,53	32,83
RECETTES								
Opérations réelles								
001	001	Solde d'exécution de	18 087,41				18 087,41	0,00
10	1021	Dotations	3 774,55	3 774,55		3 774,55		100,00
10	10222	F.C.T.V.A.	11 972,30	11 938,67		11 938,67	33,63	99,72
10	10226	Taxe d'aménagement	42 000,00	48 494,23		48 494,23	-6 494,23	115,46
10	1068	Excédents de fonctio	200 000,00	200 000,00		200 000,00		100,00
13	1321	État et établissements	16 585,00				16 585,00	0,00
13	1323	Départements	1 020,00				1 020,00	0,00
13	1323	Départements	4 355,00				4 355,00	0,00
13	1323	Départements	9 200,00				9 200,00	0,00
13	1323	Départements	11 845,00				11 845,00	0,00
13	1323	Départements		4 674,88		4 674,88	-4 674,88	0,00

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
13	1328	Autres	71 760,00				71 760,00	0,00
13	1328	Autres	4 600,00				4 600,00	0,00
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT			395 199,26	268 882,33			126 316,93	68,04
Opérations d'ordre								
021	021	Virement de la secti	499 749,62				499 749,62	0,00
040	2804151	Bâtiments et instal	4 069,00	4 069,00				100,00
040	2804153	Bâtiments et instal	4 235,00	4 235,00				100,00
040	28041581	Biens mobiliers, mat	1 986,00				1 986,00	0,00
040	2804181	Biens mobiliers, mat		1 986,00			-1 986,00	0,00
040	28046	Attributions de comp	3 858,00	3 858,00				100,00
TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT			513 897,62	14 148,00			499 749,62	2,75
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT			909 096,88	283 030,33			626 066,55	31,11
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								
011	60221	Combustibles et carb		576,00			576,00	

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés	
				Service	Emissions	Annulations			Net
011	60611	Eau et assainissement	7 000,00		5 860,66	1 223,04	4 637,62	2 362,38	66,25
011	60612	Énergie - Électricité	50 000,00		57 805,31	6 115,52	51 689,79	-1 689,79	103,38
011	60621	Combustibles	8 000,00		10 662,42		10 662,42	-2 662,42	133,28
011	60622	Carburants	5 000,00		7 323,90		7 323,90	-2 323,90	146,48
011	60631	Fournitures d'entretien	2 000,00		5 510,92		5 510,92	-3 510,92	275,55
011	60632	Fournitures de petit	8 000,00		19 856,96		19 856,96	-11 856,96	248,21
011	60633	Fournitures de voirie	1 500,00		5 009,68		5 009,68	-3 509,68	333,98
011	60636	Habillement et Vêtement	3 000,00		607,47		607,47	2 392,53	20,25
011	6064	Fournitures administratives	2 500,00		2 269,29		2 269,29	230,71	90,77
011	6068	Autres matières et fournitures	300,00		464,51		464,51	-164,51	154,84
011	611	Contrats de prestation	3 000,00		69,69		69,69	2 930,31	2,32
011	6132	Locations immobilières	500,00		236,00		236,00	264,00	52,80
011	61351	Matériel roulant	5 000,00		47,26		47,26	4 952,74	9,85
011	61358	Autres	20 000,00		14 469,58		14 469,58	5 530,42	27,65
011	61521	Terrains	18 000,00		11 828,96		11 828,96	6 171,04	34,27
011	615221	Bâtiments publics	20 000,00		9 585,73		9 585,73	10 414,27	47,93

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

**Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
011	615228	Autres bâtiments	31 000,00		19 047,40		19 047,40	61,44
011	615231	Voitures	20 000,00		11 815,85		11 815,85	59,08
011	615232	Réseaux	1 000,00		1 214,71		1 214,71	121,47
011	61551	Matériel roulant	14 000,00		12 933,57		12 933,57	92,38
011	61558	Autres biens mobiliers	3 000,00		2 292,63		2 292,63	76,42
011	6156	Maintenance	22 000,00		26 526,84		26 526,84	120,58
011	6161	Multirisques	10 000,00		9 402,53		9 402,53	94,03
011	6168	Autres	4 000,00		3 997,78		3 997,78	99,94
011	6182	Documentation générale	1 000,00		762,20		762,20	76,22
011	6184	Versements à des org	3 000,00		675,00		675,00	22,50
011	6188	Autres frais divers			1 158,49		1 158,49	0,00
011	62268	Autres honoraires, c	20 000,00		16 599,74		16 599,74	
011	6227	Frais d'actes et de	10 000,00		4 276,38		4 276,38	
011	6231	Annonces et insertions			342,56		342,56	
011	6232	Fêtes et cérémonies	11 000,00		13 995,41		13 995,41	
011	6236	Catalogues et imprimés	5 000,00		4 406,50		4 406,50	

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
011	6261	Frais d'affranchisse	2 000,00		2 484,61		2 484,61	124,23
011	6262	Frais de télécommuni	5 000,00		5 815,73		5 815,73	116,31
011	627	Services bancaires e			0,45		0,45	0,00
011	6281	Concours divers (cot	300,00		319,20		319,20	106,40
011	6283	Frais de nettoyage d	1 000,00		648,00		648,00	64,80
011	6284	Redevance pour servi	2 000,00		2 721,00		2 721,00	136,05
011	62875	Aux communes membres	210,00		209,31		209,31	99,67
011	6288	Autres	42 000,00		44 690,20		44 690,20	106,41
011	63512	Taxes foncières	3 100,00		3 212,00	334,00	2 878,00	92,84
011	637	Autres impôts, taxes	6 200,00		6 189,00		6 189,00	99,82
012	6218	Autre personnel exté	7 570,00		5 709,60		5 709,60	75,43
012	6332	Cotisations versées	250,00		251,90		251,90	100,76
012	6336	Cotisations au CNFPT	5 000,00		5 029,07		5 029,07	100,58
012	64111	Rémunération princip	248 600,00		222 380,95		222 380,95	90,30
012	64112	Supplément familial	1 000,00		4 701,56		4 701,56	470,16
012	64113	NBI	700,00		2 570,08		2 570,08	367,16

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
012	64114	Personnel titulaire	700,00		700,00		700,00	100,00
012	64118	Autres indemnités.	200,00	1 994,97			-1 794,97	997,49
012	64131	Rémunérations	50 340,00	49 009,23			1 330,77	97,36
012	64132	Supplément familial		295,56			-295,56	0,00
012	64134	Personnel non titula		100,00			-100,00	0,00
012	6451	Cotisations à l'U.R.	45 000,00	47 470,05			-2 470,05	105,49
012	6453	Cotisations aux cais	58 400,00	65 340,90			-6 940,90	111,89
012	6454	Cotisations aux A.S.	1 200,00	2 180,98			-980,98	181,75
012	6455	Cotisations pour ass	15 000,00	15 468,75			-468,75	103,13
012	6456	Versement au F.N.C.d	2 000,00	1 048,00			952,00	52,40
012	6458	Cotisations aux antr		1 449,36			-1 449,36	0,00
012	6475	Médecine du travail,	2 000,00	934,13			1 065,87.	
014	739211	Attribution de compe	2 002,00	2 002,00			2 002,00	
65	65311	Indemnités de foncti	67 000,00	67 245,72			-245,72	
65	65313	Cotisations de tetra	3 000,00	2 918,22			81,78	
65	65314	Cotisations de sécur	5 000,00	4 751,16			248,84	

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
65	65315	Formation	1 500,00					1 500,00	0,00
65	653172	Cotisations au fonds	50,00		49,85		49,85	0,15	99,70
65	6541	Créances admises en	1 000,00					1 000,00	0,00
65	65568	Autres contributions	5 000,00		1 282,01		1 282,01	3 717,99	25,64
65	6558	Autres contributions	26 400,00		21 600,00		21 600,00	4 800,00	81,82
65	657351	GFP de rattachement	200,00					200,00	0,00
65	657362	CCAS	3 500,00		3 500,00		3 500,00		100,00
65	65748	Autres personnes de	24 000,00		23 934,00		23 934,00	66,00	99,73
65	65888	Autres	10,00		1,78		1,78	8,22	17,80
66	66111	Intérêts réglés à l'	20 910,00		20 908,17		20 908,17	1,83	99,99
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT			968 142,00		922 749,43		8 248,56	53 641,13	94,46
Opérations d'ordre									
023	023	Virement à la sectio	499 749,62					499 749,62	
042	6811	Dotations aux amorti	14 148,00		14 148,00		14 148,00		
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT			513 897,62		14 148,00			499 749,62	2,75
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT			1 482 039,62		936 897,43		8 248,56	553 390,75	62,66

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

**Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
RECETTES								
Opérations réelles								
002	002	Résultat de fonction	379 102,62				379 102,62	0,00
013	6419	Remboursements sur r	37 001,00	42 215,87			-5 214,87	114,09
70	70311	Concession dans les	1 000,00	2 519,50			-1 519,50	251,95
70	70323	Redevance d'occupati	240,00	240,00				100,00
70	70388	Autres redevances et	2 084,00	2 404,00			-320,00	115,36
70	70846	au GFP de rattacheme	30 000,00	59 154,14			-29 154,14	197,18
70	70878	par des tiers	1 700,00	3 105,32			-1 405,32	182,67
73	73211	Attribution de compe	327 975,00	327 975,00				100,00
73	732221	Fonds de péréquation	17 000,00	7 470,00			9 530,00	43,04
731	73111	Impôts directs locaux	364 206,00	366 568,00			-2 362,00	
731	73123	Taxe communale addit	17 000,00	23 427,91			-6 427,91	
731	73154	Droits de place	1 000,00	1 254,00			-254,00	
74	74111	Dotation forfaitaire	98 487,00	98 487,00				
74	741121	Dotation de solidari	111 704,00	111 704,00				

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
74	741127	Dotations nationale d	33 305,00		33 305,00		33 305,00	100,00
74	742	Dotations aux élus l		117,00			-117,00	0,00
74	744	FCIVA	2 360,00	2 368,98			-8,98	100,38
74	74833	État - Compensation		41 595,00			-41 595,00	0,00
74	74834	État - compensation	41 595,00				41 595,00	0,00
74	7484	Dotation de recensem	1 500,00	3 659,00			-2 159,00	243,93
74	74888	Autres		972,14			-972,14	0,00
75	752	Revenus des immeuble	14 480,00	19 301,53			-4 821,53	133,30
75	75888	Autres	300,00	62 984,20	29 902,52		-32 781,68	11 027,23
76	7621	Produits des autres		2,06			-2,06	0,00
TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT			1 482 039,62	1 210 829,65	29 902,52		301 112,49	79,68
TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT			1 482 039,62	1 210 829,65	29 902,52		301 112,49	79,68

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page



Edition du 23/02/2023

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Opérations réelles							
16	EMPRUNTS ET DETTES A	60 480,00		59 876,96		59 876,96	99,00
Opérations réelles							
160	Opération n° 160	107 000,00		27 127,68		27 127,68	25,35
Opérations réelles							
161	Opération n° 161	66 000,00		46 886,25		46 886,25	71,04
Opérations réelles							
165	Opération n° 165	91 405,88		87 934,64		87 934,64	96,20
Opérations réelles							
193	Opération n° 193	20 760,00				20 760,00	
Opérations réelles							
204	Subventions d'équipe	53 296,00		29 199,93	2 856,18	26 343,75	26 952,25
Opérations réelles							

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
254	Opération n° 254	20 000,00		2 968,09		2 968,09	14,84
Opérations réelles							
261	Opération n° 261	17 000,00				17 000,00	0,00
Opérations réelles							
262	Opération n° 262	74 000,00				74 000,00	0,00
Opérations réelles							
263	Opération n° 263	12 000,00		2 498,40		2 498,40	20,82
Opérations réelles							
265	Opération n° 265	34 985,00		18 433,32		18 433,32	52,69
Opérations réelles							
266	Opération n° 266	6 340,00		6 336,00		6 336,00	4,00
Opérations réelles							
267	Opération n° 267	83 000,00		4 726,79		4 726,79	78 273,21
Opérations réelles							
268	Opération n° 268	3 490,00		3 483,07		3 483,07	6,93

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Edition du 23/02/2023

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
Opérations réelles							
269	Opération n° 269	33 340,00	11 834,40	11 834,40		21 505,60	35,50
Opérations réelles							
270	Opération n° 270	40 000,00				40 000,00	0,00
Opérations réelles							
271	Opération n° 271	74 000,00				74 000,00	0,00
Opérations réelles							
272	Opération n° 272	112 000,00				112 000,00	0,00
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT		909 096,88	301 305,53	2 856,18	298 449,35	610 647,53	32,83
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT		909 096,88	301 305,53	2 856,18	298 449,35	610 647,53	32,83
RECETTES							
Opérations réelles							
001	Solde d'exécution de	18 087,41				18 087,41	
Opérations réelles							
10	DOTATIONS, FONDS DIV	257 746,85	264 207,45		264 207,45	-6 460,60	

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits
arrêté à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
Opérations réelles							
13	SUBVENTIONS D'INVEST	119 365,00		4 674,88		4 674,88	3,92
	TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT	395 199,26		268 882,33		268 882,33	68,04
Opérations d'ordre							
021	Virement de la secti	499 749,62				499 749,62	0,00
Opérations d'ordre							
040	Opération n° 040	14 148,00		14 148,00		14 148,00	100,00
	TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT	513 897,62		14 148,00		14 148,00	2,75
	TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	909 096,88		283 030,33		283 030,33	31,13

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Opérations réelles

011	Charges à caractère	370 610,00		347 921,43	8 248,56	339 672,87	30 937,13
Opérations réelles							
012	Charges de personnel	437 960,00		426 635,09		426 635,09	11 324,91

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Rente à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
Opérations réelles							
014	Atténuations de prod	2 002,00		2 002,00		2 002,00	100,00
Opérations réelles							
65	AUTRES CHARGES DE GE	136 660,00		125 282,74		11 377,26	91,67
Opérations réelles							
66	CHARGES FINANCIÈRES	20 910,00		20 908,17		1,83	99,90
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT		968 142,00		922 749,43	8 248,56	53 641,13	94,46
Opérations d'ordre							
023	Virement à la sectio	499 749,62				499 749,62	0,00
Opérations d'ordre							
042	Opération n° 042	14 148,00		14 148,00		14 148,00	
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT		513 897,62		14 148,00		499 749,62	
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT		1 482 039,62		936 897,43	8 248,56	553 390,75	
RECETTES							
Opérations réelles							

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-2181100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



Page

03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
002	Résultat de fonction	379 102,62				379 102,62	0,00
Opérations réelles							
013	Atténuations de char	37 001,00		42 215,87		-5 214,87	114,09
Opérations réelles							
70	PRODUITS DES SERVICE	35 024,00		67 422,96		-32 398,96	192,51
Opérations réelles							
73	IMPOTS ET TAXES	344 975,00		335 445,00		9 530,00	97,24
Opérations réelles							
731	Fiscalité locale	382 206,00		391 249,91		-9 043,91	102,37
Opérations réelles							
74	DOTATIONS ET PARTICI	288 951,00		292 208,12		-3 257,12	
Opérations réelles							
75	AUTRES PRODUITS DE G	14 780,00		82 285,73	29 902,52	-37 603,21	
Opérations réelles							
76	PRODUITS FINANCIERS			2,06		2,06	-2,06

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 081-218100394-20230328-D2023_03_28_02-BF



03920 BRIATEXTE -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 23/02/2023

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT		1 482 039,62		1 210 829,65	29 902,52	301 112,49	79,6%
TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT		1 482 039,62		1 210 829,65	29 902,52	301 112,49	79,6%